



Comité départemental de golf de l'Ain

Semaine du Golf dans l'Ain 2019

IX^e Challenge des Entreprises

Vendredi 30 août 2019

Scramble à 4 - Déjeuner puis Shot Gun à 13h30

Golf de Divonne – Route de Gex 01220 Divonne-les-bains

Dotation pour toutes les équipes avec en plus,

3 équipes primées en Brut

3 équipes primées en Net

Un prix du "Dress Code"

Concours de précision – Trou en 1

12h Déjeuner au restaurant du Golf de Divonne

13h30 Départ en shot-gun

18h30 Remise des prix et cocktail

**Inscription 500 € pour une équipe de 4 joueurs sans TVA, CERFA Mécénat fourni
4 déjeuners, 4 green-fees et droits de compétition, dotations et cocktail**

Le « Challenge des Entreprises » est une compétition annuelle de golf ouverte à des équipes de 4 joueurs/joueuses représentant des entreprises. Les joueurs représentant une entreprise n'ont pas obligation d'y être salariés.

Le « Challenge des Entreprises » se joue en scramble à 4, départ en Shot Gun à 13h30.

Pour le titre départemental du « Prix de l'Entreprise de l'Ain », le trophée est gravé au nom de l'équipe gagnante en brut, il est remis en jeu l'année suivante. L'entreprise qui remporte le challenge pour la troisième fois consécutive conserve le trophée.

Conditions de participation : Les joueurs doivent être à jour de leur licence de golf FFG 2019* et de leur certificat médical ou de leur questionnaire médical* (voir vade-mecum FFG 2019 * ou décharge signée- formulaire à disposition sur place) à la date de la compétition. Les index retenus sont ceux du jour de la compétition. L'index de l'équipe est calculé selon la règle FFG.

L'index maximum pour participer est 53.4, les index supérieurs à 36.4 sont ramenés à 36.4

Les règlements de la FFG s'appliquent et sont complétés par les règlements et règles locales spécifiques de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve est constitué de deux représentants du Comité de Golf de l'Ain et du président de l'AS du club accueillant la rencontre ou de son représentant. La participation au Challenge des Entreprises de l'Ain implique l'acceptation du présent règlement.

**Inscriptions auprès du Comité départemental de l'Ain ou auprès du Golf de Divonne
au plus tard le 21 août 2019 (voir fiche d'inscription ci-jointe).**

Le montant de l'inscription de l'équipe (500,00 € par équipe) est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ». A envoyer au *Comité Départemental de Golf de l'Ain - c/o Golf de la Sorelle
Domaine de Gravagneux 01320 Villette / Ain.*

Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement, au plus tard le 21 août 2019.

Participation limitée à 22 équipes dans l'ordre de réception des inscriptions complètes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

le Comité de l'Ain, Rolland Péchard rolland.pechard@gmail.com ou le golf de Divonne ggirbig@partouche.com

IX^e Challenge des Entreprises

Vendredi 30 août 2019- Scramble à 4

Golf de Divonne Route de Gex 01220 Divonne-les-bains

Fiche d'inscription d'une équipe

Entreprise :

Contact : Nom

Téléphone

@dresse mail

Noms-prénoms des joueurs/joueuses	Index	n° de licence
1.		
2.		
3.		
4.		

**Inscription 500 € pour une équipe de 4 joueurs sans TVA, CERFA Mécénat fourni
4 déjeuners, 4 green-fees et droits de compétition, dotations et cocktail**

Le montant de l'inscription de l'équipe (500,00 € par équipe) est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ». A envoyer au

Comité Départemental de Golf de l'Ain
c/o Golf de la Sorelle - Domaine de Gravagneux 01320 Villette / Ain

Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement et au plus tard le **21 août 2019**.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Comité de l'Ain,
Rolland Péchard 06 74 44 01 47 rolland.pechard@gmail.com ou le golf de Divonne ggirbig@partouche.com